

RESTRICTED

SR/36

2 avril 1949

French

Original: English

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA TRENTE-SIXIEME SEANCE

tenue à Beyrouth le 2 avril 1949 à 19 heures

Présents: M. de Boisanger (France) - Président
M. Yalcin (Turquie)
M. Ethridge (Etats-Unis)
M. Azcarate - Secrétaire Principal

Réponses des délégations arabes

Le PRESIDENT fait observer que d'après les indications actuelles les délégations arabes se montrent en général favorables à la poursuite des échanges de vues, à l'exception du représentant d'Irak qui n'a pas encore reçu la réponse de son Gouvernement et ne s'attend pas à la recevoir avant lundi prochain. Le Président est d'avis qu'on doit expédier un télégramme à Tel Aviv sollicitant une entrevue pour la Commission avec M. Ben Gourion mercredi après-midi ou aussitôt que possible après cette date. Si aucune nouvelle communication ne parvenait jusqu'à lundi, le Secrétaire principal devra informer le Ministre libanais des Affaires Etrangères que le rapport de la Commission est prêt et qu'il contient une déclaration sur l'acceptation en principe des Gouvernements arabes de poursuivre les entretiens; le Secrétaire principal devra demander si selon le Ministre, le rapport peut être expédié immédiatement au Secrétaire général.

La Commission approuve la proposition du Président.

Relations entre la Commission et l'organisation de surveillance de l'armistice.

M. ETHRIDGE annonce qu'un télégramme a été reçu du Dr Bunche déclarant qu'il rentre prochainement à Lake Success, laissant les négociations d'armistice Israélo-syrien entre les mains de

M. Vigier et qu'il sera heureux de s'entretenir avec la Commission avant son départ, si elle le désire.

Le PRESIDENT attire l'attention de la Commission sur le mémorandum présenté par le Secrétariat, mémorandum qu'il convient d'examiner avec soin. La Commission assumera naturellement la tâche de surveillance d'armistice; néanmoins, vu que la Commission pourrait ne pas toujours se trouver en Palestine, elle devra confier cette tâche à un chef d'Etat-major qui sera désigné à cet effet. Il estime qu'il est de toute importance que la Commission rencontre le Médiateur par intérim pour délibérer avec lui au sujet de la poursuite de son travail. S'il ne peut pas se rendre à Beyrouth, un membre de la Commission devra aller à Rhodes. Il suggère qu'un télégramme soit envoyé immédiatement demandant au Dr Bunche de venir à Beyrouth pour une séance soit le lendemain, soit mardi après-midi.

La proposition du Président est approuvée.

Les avoirs palestiniens et leur utilisation en vue d'une réinstallation des réfugiés.

Il est décidé que le document du Secrétariat à ce sujet est de toute importance et qu'il doit faire l'objet d'un examen attentif. La discussion est ajournée en conséquence.

Communication du Consulat Britannique à Jérusalem

Au sujet de la lettre du Conseul Britannique demandant des renseignements sur la situation actuelle des Lieux Saints, M. ETRIDGI estime que cette lettre est une enquête officielle faite à la demande de M. Bevin.

Le PRESIDENT charge le Secrétaire principal de rédiger une réponse officielle en termes objectifs déclarant que les Lieux Saints se trouvent dans la même situation qu'à la fin du mandat et que tant que la paix n'est pas établie en Palestine, le libre accès ne peut en être assuré.